

NOUVEAU MONDE FRANCHIT UNE ÉTAPE CLÉ EN RECEVANT L'AUTORISATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA CONSTRUCTION DE CE QUI DEVIENDRA LA PLUS GRANDE MINE DE GRAPHITE EN OCCIDENT

- » Le gouvernement du Québec a émis le décret environnemental autorisant la construction du projet minier Matawinie de Nouveau Monde
- » Dans le respect de ses valeurs, le plan de développement de Nouveau Monde intègre des mesures de développement durable comme un système intégré de gestion des eaux, la co-disposition des résidus miniers, la restauration progressive du site et la protection de la biodiversité, acclamées par les experts en environnement du gouvernement
- » L'éco-ingénierie progresse pour assurer un aménagement optimal des infrastructures du site et une restauration progressive avec une végétation qui renforce la biodiversité et capte le carbone
- » La communauté accueille favorablement le projet en tant que vecteur de développement socio-économique, notamment par des emplois directs et indirects
- » Une équipe expérimentée a été réunie pour finaliser l'échéancier, les coûts et l'exécution du projet ; les travaux préparatoires devraient débiter au T2 2021
- » Le décret couvre un niveau de production de 100 000 tonnes par an (tpa) de matériaux de graphite de qualité, qui s'inscrit dans la stratégie de valeur ajoutée de Nouveau Monde pour fournir du matériel d'anode au secteur des véhicules électriques et du stockage d'énergies renouvelables

MONTRÉAL, QUÉBEC, le 10 février 2021 – À la suite d'un examen environnemental rigoureux, le gouvernement du Québec a émis un décret ministériel autorisant le projet minier Matawinie de Nouveau Monde Graphite Inc. (« Nouveau Monde » ou la « Société ») ([TSXV : NOU](#); [OTCQX : NMGRF](#); [Francfort : NM9](#)) pour une production de 100 000 tpa de concentré de graphite de haute pureté. Situé à seulement 150 km au nord de Montréal, le gisement de calibre mondial de la Société constitue le plus grand projet minier de graphite en Amérique du Nord et en Europe et devrait devenir la première mine à ciel ouvert entièrement électrique au monde.

Depuis le dépôt de son [étude de faisabilité bancable](#), Nouveau Monde a investi du temps et des efforts pour [planifier méticuleusement l'ingénierie minière et environnementale](#), maîtriser les procédés métallurgiques pour atteindre un degré de pureté de 97 % après un simple traitement de flottation, réduire le risque associé à ses activités par l'entremise d'une usine de démonstration, et collaborer activement avec la [communauté locale de Saint-Michel-des-Saints pour assurer l'acceptabilité sociale du projet](#) ainsi qu'avec la [Première Nation Atikamekw](#).

Le décret environnemental fournit maintenant à Nouveau Monde les critères opérationnels et les paramètres de conception finaux pour lancer les activités de construction. Du développement minier à l'ingénierie environnementale en passant par la métallurgie et la gestion du projet, la Société a réuni une équipe chevronnée qui possède toutes les compétences requises pour finaliser un échéancier robuste pour le projet, porter une attention particulière au contrôle des coûts et assurer une bonne exécution.

Grâce à une table de coordination novatrice mise sur pied par le gouvernement du Québec, Nouveau Monde a travaillé en collaboration avec différentes autorités au cours des derniers mois afin de préparer le processus d'obtention des permis. Ainsi, Nouveau Monde prévoit commencer les travaux préparatoires sur le site minier dès le T2 2021, et la construction de pleine envergure devrait être lancée au T3 2021, lorsque les permis et les autorisations auront été finalisés. L'échéancier du projet place les activités de mise en service et le début de la production commerciale en 2023, à temps pour répondre à la demande croissante des fabricants de batteries.

Arne H. Frandsen, président du conseil d'administration de Nouveau Monde, a déclaré : « Ce jalon représente le fruit de notre travail d'équipe depuis 2011. Après une décennie de planification méticuleuse, nous pouvons désormais commencer la construction de la mine sur notre projet de graphite Matawinie de classe mondiale. Nous sommes très reconnaissants de l'appui constant que Nouveau Monde a reçu du gouvernement du Québec et notre partenariat avec Investissement Québec, sans compter l'appui de nos communautés d'accueil – tous des acteurs importants de cette réussite. Nous réalisons ce mandat dans un esprit de coopération, de durabilité et de partage des retombées pour toutes les parties impliquées. La création de la plus grande mine de graphite de qualité anode en Occident aidera à positionner le Québec comme un emplacement de choix en tant que pôle nord-américain des matériaux pour batteries – fournissant au continent les matériaux critiques d'anode et de cathode nécessaires aux batteries dont le monde a besoin pour l'électrification de la mobilité. »

Eric Desaulniers, président et chef de la direction de Nouveau Monde, a ajouté : « C'est une journée de célébration. J'ai fondé Nouveau Monde il y a 10 ans de cela, et le décret annoncé aujourd'hui est une étape très importante pour nous tous. C'est un élément essentiel que nos employés, notre communauté, nos clients et nos actionnaires attendaient. Nous pouvons être fiers de l'innovation et du dévouement dont nous avons fait preuve tout au long des phases d'ingénierie et d'étude environnementale, puisqu'ils nous procurent aujourd'hui une position favorable dans le marché. Avec ce feu vert permettant de lancer notre projet Matawinie, nous prévoyons mettre sur le marché du graphite de haute pureté extrait de manière responsable, afin de fournir aux secteurs des véhicules électriques et du stockage d'énergie une alternative locale et durable. Cette façon de faire positionnera Nouveau Monde en tant que fournisseur de matériel d'anode de premier plan pour les décennies à venir, créant des opportunités et de la valeur pour toutes les parties impliquées. »

Établissement de nouvelles normes pour l'exploitation minière

Nouveau Monde s'affaire à développer une mine qui pourra fournir les volumes requis par les grands équipementiers automobiles et les fabricants de batteries ; les plus [récentes estimations indiquent 120,3 Mt de ressources mesurées et indiquées combinées](#) à une teneur de 4,26 % Cg. La connaissance géologique de la propriété Matawinie jumelée à l'expérience dans l'extraction et la concentration du minerai à l'usine de démonstration de la Société réduisent considérablement les risques associés au projet.

Nouveau Monde a aussi intégré des [initiatives environnementales novatrices](#) et avant-gardistes afin de limiter l’empreinte du projet et protéger la biodiversité locale, à savoir :

- » Un système intégré de gestion des eaux sur le site garantissant une surveillance constante et un traitement qui répond aux normes de qualité les plus élevées ;
- » La [co-disposition des résidus miniers et des stériles](#) conformément aux exigences des meilleures pratiques comme celles du Global Tailings Review, du Réseau international pour la prévention du drainage acide et du Programme canadien de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier. Cette solution de gestion aide à prévenir le drainage minier acide, assure une plus grande sécurité environnementale à long terme et réduit l’empreinte des infrastructures ;
- » La restauration progressive du site grâce au remblayage de la fosse et à un plan de restauration exhaustif ;
- » Une flotte entièrement électrique – une première mondiale pour une mine à ciel ouvert – alimentée par l’hydroélectricité propre, abondante et abordable du Québec.

Gestion proactive des passifs environnementaux

Par ses activités de démonstration, Nouveau Monde a déjà validé son processus de désulfuration des résidus miniers et terminé la construction d’une cellule expérimentale de co-disposition dans le cadre d’un partenariat avec l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« UQAT ») (www.uqat.ca).



Photo de la cellule de co-disposition au site de démonstration de Nouveau Monde, septembre 2020.

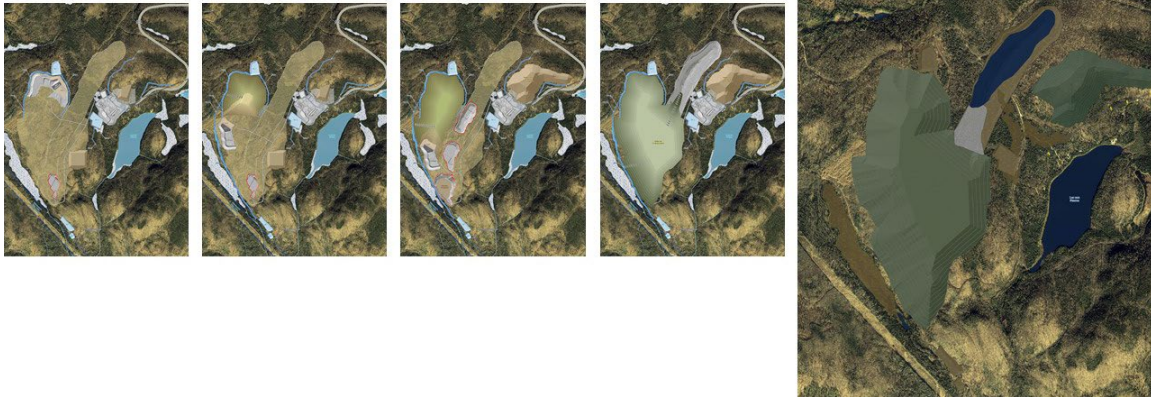
Au cours de l’opération de la mine, la Société a l’intention de mettre en œuvre ce système sous la forme d’une halde de co-disposition et du remblayage de la fosse à partir de l’an 6, favorisant ainsi la restauration de l’écosystème naturel tout en réduisant les risques environnementaux. Pour assurer la durabilité à long terme, les installations d’entreposage en co-disposition comprendront également un recouvrement multicouches à effet de barrière capillaire afin de bloquer l’oxygène et permettre la végétalisation du site.

SNC-Lavalin (www.snclavalin.com), Lamont Expert (www.lamont-expertconseil.com), Minesite Drainage Assessment Group (« MDAG ») (<http://mdag.com/>) et le Conseil national de recherches du Canada (« CNRC ») (<https://nrc.canada.ca/>) ont réalisé des analyses par modélisation du

concept de co-disposition de Nouveau Monde afin d'étudier les paramètres de conception critiques pour les taux de réaction d'oxydation des sulfures et optimiser la configuration du remblayage de la fosse et de la halde de co-disposition.

Récemment, la Société a élargi le mandat du CNRC afin de simuler d'autres paramètres de conception de la halde propres au site, comme le niveau de compactage, en utilisant les résidus de l'usine de démonstration de Nouveau Monde et les résultats des cellules d'essai. Le CNRC élargira le modèle mis au point lors des phases antérieures et fournira à la Société un outil solide pour optimiser les plans de déposition des résidus miniers.

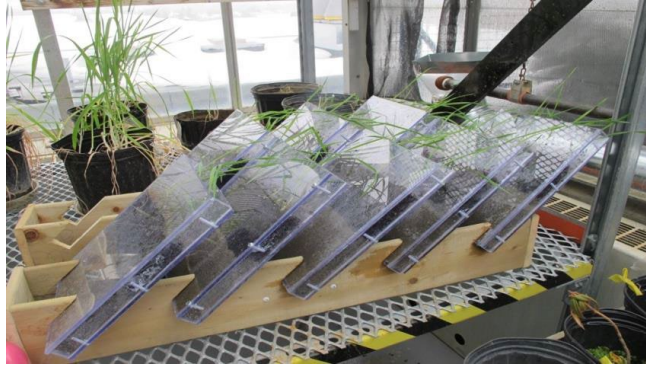
RESTAURATION PROGRESSIVE DU SITE



La restauration commence dès aujourd'hui

Nouveau Monde est déterminée à atteindre, voire dépasser, le seuil initial de biodiversité tout en assurant la sécurité de la communauté et la protection des ressources naturelles et des eaux. La Société a mandaté Viridis Terra (www.viridisterra.com), un expert en restauration de terrains, pour préparer une étude écologique et climato-édaphique afin de raffiner les paramètres de restauration, et évaluer le mélange optimal pour l'ensemencement en se basant sur l'évaluation des sous-produits du déboisement. Ainsi, des initiatives seront lancées dès 2021 pour mener des bancs d'essai sur le terrain dans le cadre de l'étude et pour optimiser l'établissement de la végétation, tester la capacité naturelle des espèces végétales à capter les métaux, séquestrer le carbone suite aux activités de déboisement, et mettre en valeur les milieux humides et la phytoremédiation à titre de systèmes complémentaires de traitement naturel passif. Ces efforts permettront de sélectionner des espèces qui favorisent le retour rapide d'un écosystème indigène résilient et durable, de limiter l'érosion par le vent et l'eau, d'améliorer la biodiversité, de protéger le recouvrement progressif de la halde de co-disposition et de réduire le passif environnemental.

En collaboration avec des centres de recherche, des essais pourront être réalisés en laboratoire, en serre et sur le site.



Photos de tests permettant de vérifier le système racinaire et la capacité de purification rhyzosphérique d'espèces végétales.

Catalyseur de la croissance socio-économique

Dans le cadre de son approche responsable, Nouveau Monde a lancé de nombreuses initiatives depuis la découverte du gisement afin d'aligner le projet Matawinie avec les réalités, les préoccupations et les valeurs de la communauté locale. En plus de créer des emplois et des occasions d'affaires, Nouveau Monde a signé une [entente de collaboration et de partage des retombées avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints](#) afin de mettre sur pied un partenariat concret pour le développement social, économique et environnemental impliquant des mécanismes financiers et participatifs.

La Société a également dirigé la mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle en collaboration avec la commission scolaire régionale et deux entreprises de produits forestiers. Ce programme d'éducation rémunéré en milieu de travail, avec un emploi garanti à la graduation, est une formule gagnante qui assure le développement d'une main-d'œuvre locale et qualifiée. Lancé en juin 2020, le programme a commencé à former sa troisième cohorte en février 2021.

Présentation aux investisseurs

Les actionnaires et les investisseurs sont invités à assister à une séance d'information virtuelle animée par Eric Desaulniers et Arne H. Frandsen aujourd'hui à 11 h 00 HNE : https://zoom.us/webinar/register/WN_ud6ISlb7TgK4jNwncdH4Vg.

Une entrevue avec Eric Desaulniers ainsi que des images du gisement et de l'usine de démonstration sont aussi disponibles pour consultation ici : <https://youtu.be/bx9s0DB8IKw>. Des fichiers ProRes sont disponibles pour les représentants des médias ici : <https://we.tl/t-94LN8mFQQf>.

Les renseignements techniques compris dans ce communiqué ont été préparés par Martine Paradis, M. Sc., ing., VP Ingénierie et Environnement de Nouveau Monde et révisés par Antoine Cloutier, géo., géologue en chef de Nouveau Monde, tous deux des personnes qualifiées tel que défini par le Règlement 43-101.

À propos de Nouveau Monde

Nouveau Monde travaille à se positionner comme élément-clé au sein de la révolution des énergies durables. La Société développe une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anodes pour batteries au Québec, Canada. Ciblant un lancement de ses opérations commerciales à pleine capacité en 2023, la Société développe des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à

combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et de hautes normes ESG, Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur stratégique pour les grands fabricants de batteries et de véhicules partout dans le monde, assurant un approvisionnement robuste et fiable en matériaux avancés tout en garantissant la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Médias

Julie Paquet
Directrice, Communications
450-757-8905, poste 140
jpaquet@nouveau monde.ca

Investisseurs

Christina Lalli
Directrice, Relations avec les investisseurs
438-399-8665
clalli@nouveau monde.ca

Abonnez-vous à notre liste d'envoi : https://NouveauMonde.group/fr/investisseurs/#_nouvelles

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, (i) l'impact positif de ce qui précède sur les paramètres économiques du projet, (ii) les résultats prévus des initiatives décrites ci-dessus, (iii) la capacité de production envisagée pour le projet et (iv) le paragraphe « À propos de Nouveau Monde » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par certaines lois sur les valeurs mobilières, et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

L'information prospective et les énoncés prospectifs sont sujets à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans l'information prospective et dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour

ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com) et sur le site internet de la Société au : www.NouveauMonde.group/fr/